

- 1 - Vérifier que l'on dispose de toutes les pièces à l'aide de la nomenclature.
- 2 - Fixer le but (l'axe fileté de réglage côté mur) avec 4 chevilles HSA M12x100 (13) en respectant la cote de 2,73m du sol aux perçages inférieurs de la platine.
- 3 - Monter le panneau (2) ou (2bis) sur la platine avec les vis (6), les entretoises (9), les rondelles (7), et les écrous frein (8).
- 4 - Fixer le cercle (4) sur l'ensemble panneau-platine avec les vis (10), les rondelles (11), les écrous frein (12).
- 5 - Régler la hauteur du cercle à 2,60m ou 3,05m en vissant ou dévissant l'axe fileté avec la manivelle (3).

Montage du cercle et du panneau sur la platine

TRES IMPORTANT : A l'issue des travaux d'installation, un test de vérification de la stabilité et de la solidité devra être effectué selon les modalités d'essais définies dans l'annexe 2 du décret n°96-495 du 4 juin 1996.

Pour les buts de basket-ball :

- un essai statique sera réalisé en suspendant une charge de 320 kg verticalement à partir du point d'ancrage reliant le cercle du panier au panneau pendant une durée d'une minute, la charge devant être distante du sol de 20 cm ;
- après l'essai, l'équipement et le système de fixation ou de contreponds ne devront pas avoir subi de rupture, déplacement ou déformation.

13	4	Cheville HSA M12x100
12	4	Ecrou-frein M10
11	4	Rondelle Z10
10	4	Vis H M10x50
9	2	Entretoise
8	2	Ecrou-frein M8
7	2	Rondelle M8
6	2	Vis poélier M8x40
5	1	Filet
4	1	Cercle
3	1	Manivelle
2bis	1	Panneau fiberglass 1,20x0,90
2	1	Panneau fiberglass 1/2 lune
1	1	Chassis

Repère	Nombre	Désignation	Matière
		Echelle : ~	Modifications
		Date : 06/02/98	02
		Dessiné par : C.LIEBERT	01
		Vérifié par : <i>[Signature]</i>	00
BUT de BASKET MURAL déport 0,60m Hauteur réglable de 2,60m à 3,05m Nomenclature et montage			Réf. Sport France 73923/53
sport france 17, rue de Précy 60820 BORAN S/OISE Tél. 03 44 21 90 40 Fax 03 44 21 28 45		Afin d'améliorer ses prestations, Sport France se réserve le droit de modifier à tout instant les renseignements portés sur ce plan.	Client Page 1/3

PRESCRIPTIONS POUR IMPLANTATION, MONTAGE ET MAINTENANCE

1. Identification de l'équipement

Nom de l'équipement : BUT de BASKET MURAL déport 0,60m
Référence : 73923/53
Nom du fournisseur : SPORT FRANCE
Adresse du fournisseur : 17, rue de Précý 60820 Boran sur Oise
Téléphone : 03 44 21 90 40
Télécopie : 03 44 21 28 45

2. Usage - Implantation

Site déconseillé : aucun
Zone d'implantation : mur plan et vertical

3. Montage

En suivant les plans de montage et de scellement joints.

4. Mise en service de l'installation

A l'issue des travaux d'installation, un test de vérification de la stabilité et de la solidité devra être effectué selon les modalités d'essais définies dans l'annexe 1 du décret n°96-495 du 4 juin 1996.

Pour les buts de basket-ball :

- Un essai statique sera réalisé en suspendant une charge de 320 kg verticalement à partir du point d'ancrage reliant le cercle du panier au panneau pendant une durée d'une minute, la charge devant être distante du sol de 20 cm.


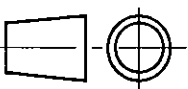

- Après l'essai, l'équipement et le système de fixation ou de contrepoids ne devront pas avoir subi de rupture, déplacement ou déformation.

5. Obligations règlementaires

Le propriétaire de l'équipement doit établir un plan de vérification et d'entretien, en précisant la périodicité des vérifications.

Il est conseillé d'effectuer des vérifications simples tous les 3 mois, examen visuel des équipements et essai manuel (ébranlement des montants ou poteaux) pour tester la solidité des fixations.

Il est conseillé d'effectuer des vérifications lourdes tous les deux ans, (tests de stabilité et de solidité suivant l'annexe 1 du décret n°96-495 du 4 juin 1996).

 17, rue de Précý 60820 BORAN S/OISE Tél. 03 44 21 90 40 Fax 03 44 21 28 45	Echelle : ~		Dessiné par : C.LIEBERT	Modifications	
	Date : 06/02/98		Vérfié par : 		02
	BUT de BASKET MURAL déport 0,60m Hauteur réglable de 2,60m à 3,05m Notice du fabricant				01
					00
			Réf. Sport France 73923/53		
			Client	Page 2/3	

6. Maintenance

6.1 Maintenance préventive

Nettoyage

- Fréquence : 1 fois par an pour site en accès surveillé, 2 fois par an pour site en accès libre.
- Produits à utiliser : détergents non nocifs (eau savonneuse par exemple).

Traitement et protection de surface

- Fréquence : non déterminée
- Produits à utiliser : nous consulter

Fixations (resserrage)

- Fréquence : tous les 3 mois pour site en accès surveillé, tous les mois pour site en accès libre.
- Outils, pièces à utiliser : tournevis plat, clés de 13, de 17, de 19.

Pièces exigeant un entretien particulier

- Fréquence : sans objet
- Produits à utiliser : sans objet

Marquage indélébile et visible

- Nom du fournisseur : SPORT FRANCE (voir marquage de l'équipement).
- Année de fabrication : voir plaque apposée sur l'équipement.
- Avertissement rappelant le mode d'installation de l'équipement: voir instructions figurant sur l'équipement.


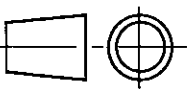

6.2 Maintenance corrective

Prescriptions pour dépose totale

- Protection de l'équipement :
- Protection des scellements et ancrages :



Assurer la protection et prévenir l'accès par un ruban adhésif autour de l'équipement.
Nous consulter (partie technique).

 sport france 17, rue de Précy 60820 BORAN S/OISE Tél. 03 44 21 90 40 Fax 03 44 21 28 45	Echelle : ~		Dessiné par : C.LIEBERT	Modifications	
	Date : 06/02/98		Vérfié par : 		02
	BUT de BASKET MURAL déport 0,60m Hauteur réglable de 2,60m à 3,05m Notice du fabricant				01
					00
			Réf. Sport France 73923/53		
			Client	Page 3/3	